

#### >> FINANCEMENTS :

- > Compte personnel de formation
- > Congé de reclassement
- > Plan de développement des compétences
- > FNE Formation

#### >> CONTACT ADMINISTRATIF :

> Ingrid OSSELIN, dirigeante  
Tél : 06 40 17 18 70 – [iosselin@vakom.fr](mailto:iosselin@vakom.fr) – [www.vakom.fr](http://www.vakom.fr)

#### >> RESSOURCES MISES À DISPOSITION :

- > Bureau individuel avec poste informatisé
- > Centre de ressources (revues professionnelles, économiques, presse, fiches métiers, annuaires CCI, annuaires formation, cahiers ONISEP, internet...)
- > Salle de travail
- > Un réseau de partenaires VAKOM spécialistes de divers secteurs d'activité

#### >> LIEU :

Locaux VAKOM  
Parc Gouraud  
Immeuble les Ambassadeurs  
2 allée de l'Innovation  
02 200 SOISSONS



VAKOM est particulièrement attentif à l'intégration des personnes en situation de handicap. Aussi, en cas de handicap nécessitant une adaptation du bilan de compétences, contactez-nous, nous étudierons alors les possibilités pour vous accueillir dans les meilleures conditions.

Référent Handicap : Ingrid OSSELIN – [iosselin@vakom.fr](mailto:iosselin@vakom.fr) – 06 40 17 18 70

Tél. : 06 40 17 18 70

E mail : [soissons@vakom.fr](mailto:soissons@vakom.fr)

Entreprise indépendante franchisée VAKOM

[www.vakom.fr](http://www.vakom.fr)

SASU au capital de 5 000 euros  
RCS SOISSONS 831 490 586  
SIRET 831 490 586 00011  
TVA intracommunautaire : FR 79 831 490 586  
Code APE : 7022Z  
Déclaration d'activité enregistrée  
sous le Numéro 32 02 01339 02  
auprès du Préfet de la Région Hauts de France

Rouen, Albi, Amiens, Angers, Annecy, Bayonne, Brive la Gaillarde, Bordeaux, Cholet, Castres, Clermont-Ferrand, Créteil, Evreux, Grenoble, La Roche sur Yon, la Réunion, La Rochelle, La Suisse Romande, Le Havre, Lens, Lille, Lille Haubourdin, Lyon, Mâcon, Melun, Marne la Vallée, Nantes, Nice, Nîmes, Niort, Paris, Quimper, Rennes, Reims, Roissy-en-France, Soissons, Toulouse, Troyes, Vannes ...

L e S e n s d e l ' H u m a i n



# Bilan de Compétences

*Accompagner les Hommes dans leur projet de développement personnel et professionnel*

Article L6313-4 modifié par LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 4 du code du travail  
« Les actions permettant de réaliser un bilan de compétences ont pour objet de permettre à des travailleurs d'analyser leurs compétences professionnelles et personnelles ainsi que leurs aptitudes et leurs motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation. »



**Vous vous interrogez sur votre devenir professionnel ?**  
**Vous envisagez un changement d'orientation ?**  
**Vous souhaitez faire le point et redécouvrir vos talents ?**

Le bilan de compétences a pour objet de permettre à des travailleurs d'analyser leurs compétences professionnelles et personnelles ainsi que leurs aptitudes et leurs motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation, indépendamment de celle proposée par son entreprise.

Les Consultants VAKOM vous accompagnent dans l'identification de vos potentialités intellectuelles, physiques, psychologiques et l'exploration de vos motivations et intérêts. Ils vous guident pour vérifier la réalité de votre projet et sa pertinence dans le contexte économique et social d'aujourd'hui.

Notre démarche est adaptée et ciblée en fonction de vos besoins, vos attentes et votre profil.  
Nous vous accompagnons dans votre recherche d'informations sur les différents métiers et différentes formations.

### Notre déontologie

1. Respect de la personne
2. Confidentialité
3. Recherche d'autonomie pour le bénéficiaire
4. Refus de tout abus d'influence
5. Respect du choix du bénéficiaire
6. Renvoi sur d'autres professionnels si nécessaire
7. Supervision régulière
8. Démarche concrète

### >> LES INTERVENANTS :

Nous vous proposons un accompagnement exclusivement individuel avec un Consultant-référent.  
Vous avez la possibilité de rencontrer au moins une fois au cours de votre bilan VAKOM un autre Consultant-bilan.



#### INGRID OSSELIN

Dirigeante de Vakom à SOISSONS, elle s'appuie sur un master 2 en AESSS (Administration des Etablissements et Services Sanitaires et Sociaux) avec plus de 13 ans de direction d'un EHPAD privé. Cette expérience terrain de gestion d'entreprise, d'équipe et de projets, lui a permis d'accompagner ses collaborateurs, mais aussi des étudiants stagiaires de leur recrutement à leur suivi individuel de formation et d'évolution dans l'entreprise.

Intervenante dans les domaines de la formation, du conseil et de l'accompagnement en RH et management, elle a une vision globale des besoins de l'entreprise mais aussi plus individuelle pour répondre aux différents besoins de l'orientation professionnelle : bilans de compétence, bilans de mobilité ou VAE.

Ingrid vous propose un accompagnement bienveillant sur vos bilans.

L'ensemble des consultants VAKOM de notre réseau (64 consultants sur le territoire national) peuvent également être ressource pour apporter un regard croisé sur votre bilan.

## ORGANISATION ET DÉROULEMENT D'UN BILAN DE COMPÉTENCES CHEZ VAKOM

### >> PRISE DE CONNAISSANCE :

- > Information des objectifs, des étapes, des méthodes et du déroulement du bilan de compétences
- > Présentation de VAKOM et de votre Consultant-référent

**Vous choisissez votre centre de bilan,  
cette première prise de contact est sans engagement de votre part.**

### Vous souhaitez être accompagné par VAKOM :

- > Organisation des différentes étapes et du calendrier prévisionnel
- > Signature du contrat tripartite

### >> Phase 1 : Phase préliminaire

- > Définition et analyse détaillée de la nature de vos besoins avec votre consultant-référent
- > Formalisation des attentes et des objectifs

### >> Phase 2 : Phase d'investigation

- > Analyse de votre parcours personnel et professionnel : repérage de vos points forts et domaines de vigilance
- > Identification de vos compétences et aptitudes professionnelles et personnelles, vos motivations, aspirations et intérêts
- > Repérage des éléments transférables aux nouvelles situations professionnelles envisagées
- > Repérage de vos ressources et potentiels inexploités, découverte d'attirances pour des secteurs d'activités auxquels vous ne pensiez pas : tests choisis en fonction de vos besoins et en accord avec vous-même, restitution individuelle par un Psychologue du travail (votre consultant-référent ou autre)
- > Réflexion sur votre ou vos projet(s) professionnel(s), recherche d'informations sur les professions

### >> Phase 3 : Phase de conclusion

- > Construction de votre projet professionnel : vérification de la cohérence entre vos objectifs, vos priorités, vos connaissances, vos aptitudes et vos compétences
- > Confrontation de votre projet professionnel au marché : rencontre de professionnels, éventuelles mises en situation professionnelle
- > Identification au besoin d'un projet de formation, recherche des organismes de formation
- > Finalisation de votre plan d'actions
- > Rédaction de votre **document de synthèse** : discussion et validation avec votre Consultant-référent
- > Réception de votre synthèse dactylographiée en deux exemplaires et proposition du rendez-vous de suivi à 6 mois

### >> Phase 4 : Suivi

- > Point avec votre Consultant-référent 6 mois après la fin de votre bilan de compétences